

Le propriétaire forestier privé Bas-Normand

- Profil :

La forêt privée bas-normande comporte globalement 130 000 ha boisés dont **100 000 ha constituent des propriétés de plus de 4 ha.**

Ces 100 000 ha appartiennent à 4200 propriétaires soit **en moyenne 23 ha**

Dans le calvados et la Manche, ils sont pour **12% adhérents au Syndicat des forestiers privés pour 35% de la surface.** Pour les propriétés de plus de 25ha soumises à un plan de gestion obligatoire, ils sont **42 % d'adhérents pour 52% de la surface** : ce qui en fait un syndicat très représentatif avec un effectif en nette augmentation (**+ 17% en 2013**).

Le propriétaire est un homme ou une femme relativement âgé (**90% ont plus de 45 ans**)

Il tient à sa forêt qu'il a **achetée en tout ou partie dans 40% des cas.** Un sur trois souhaite s'agrandir.

- Le propriétaire et sa forêt.

Le propriétaire forestier ne fait pas de sa forêt un moyen de subsistance.

La grande majorité n'a pas d'idée précise de la valeur économique de ses peuplements. Très peu connaissent la contrepartie financière de leur plan de gestion quand ils en ont un.

Ce fait est connu de quelques personnes peu scrupuleuses et fait qu'aujourd'hui le propriétaire forestier est méfiant.

La formation des propriétaires sur ces sujets est nécessaire ; elle est assurée partiellement par le FOGEFOR sur le plan technique et doit être poursuivie. Mais l'aspect économique ne peut y être assuré car chaque peuplement est un cas en soi.

De ce fait, s'ils n'ont pas les conseils d'un gestionnaire en qui ils ont confiance, ils ne s'engagent peu dans l'exploitation et la rénovation de leurs peuplements, même s'ils ont conscience pour 70% d'entre eux de cette impérieuse nécessité. En effet, certains sont chasseurs et voient bien que leurs peuplements vieillissent et ne sont plus accueillants pour le gibier. C'est aussi un facteur qui les prédispose à procéder à des coupes de bois.

Beaucoup cependant n'ont pas conscience de la nécessité d'éclaircir. Ils ont besoin qu'on leur montre soit par des chantiers de démonstration soit, en complément, par des diagnostics issus de mesures faites sur leur boisement par un technicien crédible et sans intérêt avec le commerce du bois.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière est, à notre avis, le mieux placé pour cette action, mais dès qu'on aborde un diagnostic de gestion chez les propriétaires, certains gestionnaires considèrent cela comme un sujet tabou, comme une ingérence dans leur

Productivité accrue des résineux malgré l'image de marque qu'on leur attribue aujourd'hui. Avec 20% de la surface, ils produisent presque autant que les feuillus

- **Nos problèmes :**

Infrastructure forestière :

Elle était adaptée jusqu'en 1950 à des chevaux ou du petit matériel. Les produits étaient découpés et sciés sur place à cause de la limitation de charge des moyens de débardage et de transport.

Aujourd'hui les débardeurs rivalisent de puissance et les camions de 50 tonnes doivent venir en forêt prendre des bois de plus en plus gros pour les acheminer dans des grandes unités de transformation.

Le chargement en bordure de route est interdit et de plus en plus sévèrement réprimé.

Notre infrastructure est inadaptée à cette mutation. Chaque forêt devrait être équipée d'une ou plusieurs aires de chargement accessibles aux semi-remorques.

Difficultés rencontrées dans les reboisements

1. Le prix coût de la main d'œuvre et la diminution des herbicides et insecticides,
2. Le gibier coût de la protection et, à cause de cela, mise en cause de l'investissement,
3. La lourdeur administrative dans les dossiers, contrôles tatillons et obligation de résultat,
4. La pression écologique contre le peuplier et les résineux.
5. Les classements à divers titres qui s'empilent en mille feuilles.

Débouchés de nos produits.

Résineux :

Bon débouchés pour les petits bois et bonne valorisation, beaucoup d'hésitation sur les gros bois car trop peu valorisés par les transformateurs.

67% de bois moyens, et encore peu de gros bois, peu de renouvellement car beaucoup de peuplements sont en phase de grossissement. Le boisement agricole ces 25 dernières années a bouché un peu le déficit de renouvellement.

Feuillus :

Nous sommes dans une spirale descendante. Dégringolade continue des prix jusqu'en 2012 mais reprise depuis deux ans sur les gros bois chêne. Les volumes sciés sont décroissants (-62% en 40 ans).

Grosse inquiétude pour l'avenir : Notre industrie du meuble florissante en Basse-Normandie a périclité. Les traverses de chemin de fer sont maintenant en béton.

Que faut-il faire de nos bois moyens qui représentent la moitié du volume sur pied ? Les verra-t-on partir en bois énergie alors que, pour certains, on a investi dans la plantation, les dégagements, les élagages ? Il y a pourtant de quoi alimenter une industrie spécifique chêne hêtre, la réflexion est en cours mais on ne voit rien venir. Peut-être peut-on entrevoir une issue avec le bois construction ?

Avec une évolution de la société vers l' « IKEA, je prends, je jette » Y aura-t-il encore une place pour les bois de qualité et faut-il encore faire de la sylviculture ?

Débouchés locaux valorisants insuffisants localement, surtout pour les bois moyens qui constituent près de la moitié du volume sur pied.

1000 litres de fuel pour le chauffage coûtent environ 260 € ; l'équivalent en bois sec à 20% d'humidité, c'est un stère qui est livré au prix de 60 à 70€ actuellement. C'est un exemple à méditer.